

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SEYCHES

DEPARTEMENT

DU

LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE SEYCHES

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de SEYCHES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Etaient présents : M. VIGO Emmanuel, M. BALSAC Olivier, Mme LE FORT Erika, M. ROYER Jean-Baptiste, Mme DELSOL Vanessa, M. FAURE Ludovic, Mme MAGES Séverine, M. DEON Fabien, M. COSTALONGA Hervé, Mme SANDRE Josiane Mme VARAGO Sandrine, Mme MARCON Aurélie, Mme ORTOLAN Marie-France, M. PHILIPPON Jérémy, M. GEERLINGS Augustinus

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15  
Présents 14  
Votants : 15

Etaient absents : Mme VARAGO Sandrine

Etaient excusés : Mme VARAGO Sandrine

Pouvoirs : Mme VARAGO Sandrine a donné pouvoir à Madame MARCON Aurélie

Secrétaire de séance : M.ROYER Jean-Baptiste

**DELIBERATION N°14 DU 29 AVRIL 2026**  
**ACHAT D'UNE ARMOIRE REFRIGEREE POUR LA CANTINE SCOLAIRE**  
**ECOLE ELEMENTAIRE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le congélateur de la cantine scolaire de l'école élémentaire nécessite son changement. Il est proposé pour un gain de place de le remplacer par une armoire réfrigérée.

Monsieur le Maire présente un devis de la société FOURNIRESTO pour un montant de 3 434.34€ TTC

Monsieur le Maire demande à son conseil municipal de bien vouloir délibérer.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à 15 voix pour:

- Accepter le devis de la société FOURNIRESTO pour un montant de 3 434.34€ TTC
- D'inscrire cette dépense en section d'investissement Article 2184 Opération 50
- Autorise monsieur le Maire à signer le devis.

Seyches, le 04 mai 2026

Le Maire,  
Emmanuel VIGO

Le secrétaire de séance,  
M.ROYER Jean-Baptiste

Acte rendu exécutoire après dépôt  
En Sous-Préfecture de Marmande, et publication